



**PROCÈS VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023/2024	Quorum : 16
Numéro de séance : 1	Nombre des présents : 25
Date de convocation : 20/10/2023	Nombre d'absents excusés :
Présidence de : Mme Danièle HOUDELETTE	

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				Désignation	N°
<u>I) Affaires Pédagogiques</u>					
1) Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06/07/2023	VOTE	1			
2) Règlement intérieur du conseil d'administration	VOTE	1	2		
3) Mise ne place de commissions	VOTE	1			
<u>II – Affaires financières</u>					
4) Autorisation de signature pour les conventions, projets, sécurité et matériel adapté MDPH	VOTE	2			
5) Bilan des séjours à Paris et Espagne 2023	VOTE	2			
6) Attribution des logements de fonction	VOTE	2	4		
7) Régularisation autorisation de recruter les AED – AESH et CUI	VOTE	3			

8) Action d'intenter ou de défendre en justice	VOTE	3	1		
9) Autorisation de principe pour le : Voyage en Grande Bretagne 2 classes Voyage Paris 1 classe Voyage à Chambon 2 classes Voyage à Bombannes 1 classe	VOTE	3	3		
II – 10) Budget 2023 :  DBM pour information  * Etat – fonds social : 2997€  * Etat – matériel adapté MDPH : 926,68€		4			
11) Questions diverses		5,6 et 7			

**Signatures**

**Le Président**

**Le Secrétaire**

## **RUBRIQUE I. Affaires Pédagogiques**

Mme La Présidente ouvre la séance à 17H35 le quorum étant atteint. Elle remercie les membres qui se sont portés volontaires pour la mise en place de cette instance essentielle à la vie de l'établissement.

Mme la Présidente propose que le procès-verbal soit rédigé à tour de rôle par 1 représentant des parents et 1 représentant des professeurs.

Le procès-verbal sera remis pré rempli à chaque début de séance. Il devra être renvoyé au secrétariat dans un délai de 15 jours.

Avant le premier vote, Mme MOURELON représentant des professeurs, est nommée secrétaire de séance.

**Vote : Pour unanimité**

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 06/07/2023.

Des questions diverses nous ont été adressées, elles sont donc inscrites à l'ordre du jour :

- Point sur les IMP 2023-2024
- Effectifs du niveau 4ème
- Rénovation de l'établissement
- Organisation du passage cantine
- Temps de récréation
- Sanitaires
- Sujets « sociétaux »
- Projets de voyages scolaires
- Sécurité vélo

1 – 2 Règlement intérieur du conseil d'administration

**Vote : Pour unanimité**

1 – 3 Mise en place des commissions : cf document annexé  
Mme la Présidente fait lecture des différentes commissions

**Vote : Pour unanimité**

## **RUBRIQUE II Affaires Financières**

II – 4) Afin de faciliter le fonctionnement de l'établissement et d'éviter de multiplier les conseils d'administration, Mme la Présidente demande aux membres du conseil d'administration de l'autoriser à signer les conventions et contrats en lien avec les projets validés par le conseil administration et la sécurité.

**Vote : Pour unanimité**

II – 5) Bilan des séjours à Paris et Espagne 2023

Le bilan financier des 2 voyages scolaires cités a enfin pu être réalisé.

Le coût du voyage à Paris a vu son montant diminuer. La part famille s'élève réellement à 168,63 € soit 75€ de réduit par élève.

Les subventions allouées par les communes de Macau et d'Arsac permettent la réduction du montant du voyage en Espagne de 98€. Ces subventions n'avaient en effet pas été incluses dans le budget initial.

De nombreuses actions ainsi que la participation du FSE et de l'association des Représentants de parents d'élèves avaient permis de réduire le montant réel de ces voyages et de permettre à l'ensemble des élèves de participer sans pénaliser quiconque pour des raisons financières. Le fonds social a également permis d'accompagner certaines familles pour un montant de 1307€

Les textes prévoient qu'un reste positif supérieur à 8€ par élève doit être restitué aux familles.

Cependant, le Conseil d'Administration peut décider que cette somme soit conservée par l'établissement et retombe dans les fonds de réserve afin de participer l'année suivante à la part des accompagnateurs totalement à la charge de l'établissement.

Les finances de notre collège ne sont pas favorables mais notre volonté est tout de même de maintenir les actions culturelles dont les voyages scolaires font partie. C'est pourquoi, nous demandons au Conseil d'Administration l'autorisation de conserver ces fonds soit la somme de 417,16€ qui seront réaffectés sur les parts accompagnateurs des voyages prévus sur le budget 2024.

**Vote : Pour unanimité**

II – 6) Le collège dispose de 3 logements de fonction attribués par nécessité de service

- à Mme la Principale
- à Mme la Principale Adjointe
- à Mme L'Adjointe Gestionnaire

Mme la Présidente demande l'accord du Conseil d'Administration pour l'attribution des logements.

**Vote : Pour unanimité**

II - 7) Régularisation autorisation de recruter les AED.

Cette rentrée nous avons un potentiel de 6 ETP répartis en :

- 4 TP
- 2 : 75%
- 1 : 50%

En plus s'ajoute la demande de 2 services civiques qui ont commencé à travailler le 09/11/2023.

**Vote : Pour unanimité**

AESH : 4

Cette année, 4 AESH accompagnent des élèves à besoins particuliers au sein de notre établissement : 3 élèves de 6ème, 3 en 5ème et 1 en classe de 3ème. 2 sont en TP et les 2 autres sont partagées avec les écoles du secteur.

**Vote : Pour unanimité**

CUI : 3

Notre établissement bénéficie d'un subventionnement pour 3 contrats aidés CUI qui complètent l'équipe du service général.

**Vote : Pour unanimité**

II – 8) Action d'intenter ou de défendre en justice

Mme la présidente du CA demande l'autorisation à ses membres de l'autoriser en tant que chef d'établissement de les représenter en cas de besoin soit en portant plainte soit en répondant à une plainte posée à l'encontre de l'EPL.

**Vote : Pour unanimité**

II – 9) Autorisation de principe pour les voyages suivants :

Afin de permettre à chaque élève du collège Panchon de se voir proposer au moins un voyage scolaire avec nuitées, un roulement par niveau est mis en place. Pour l'année scolaire 2023-2024, c'est le niveau 5ème qui sera concerné. Les équipes pédagogiques ont travaillé en ce sens et proposent 4 destinations pour les classes de ce niveau. Nous devons nous prononcer pour un accord de principe pour ces voyages permettant ainsi de les proposer aux familles et construire les budgets correspondants.

- Grande Bretagne : 2 classes > 5E & 5F
- Paris : 1 classe > 5A
- Chambon : 2 classes > 5C & 5D
- Bombannes : 1 classe > 5B

**Vote : 1 Abstention**

24 Pour

II – 10) – Budget 2023 – DBM pour information :

- Etat du fonds social : 2997€ > une subvention complémentaire nous a été adressée que nous devons intégrer au budget 2023
- Etat du matériel adapté MDPH : 926,68€ > un élève reconnu à besoins particuliers s'est vu attribuer du matériel informatique (logiciels et petits matériels adaptés) pour lequel nous avons réalisé des devis. Le montant de la commande nous a été viré afin de procéder à l'achat du dit matériel.



## RUBRIQUE III. Questions Diverses

### 1) Questions des Représentants des Enseignants :

- Point sur les IMP 2023-2024 : nombre et répartition

Pour l'année scolaire 2023-2024, 6 IMP (0,5 EDU & 5,5 ENS) nous ont été attribuées (7,5 en 2022-2023)

Elles ont été réparties de la façon suivante :

- EDU 0,25 +0,25 décrochage scolaire Mmes ARGOULON & LUSSAC

- ENS :

COORDO EPS 1 IMP

COORDO TECHNO 1 IMP réparties sur les 2 enseignants 0,5 chacun

COORDO HISTOIRE / LETTRES / LANGUES / MATHS 1 IMP répartie en 4 X 0,25

RÉFÉRENT CULTURE 1 IMP

RÉFÉRENT NUMÉRIQUE (TICE) 1,5 IMP

Les 0,5 IMP fléchées pour les Cordées de la réussite nous avaient été attribuées en février. Elles ont été demandées.

La COORDO EPS ne bénéficie plus que d'une IMP puisque c'est la règle pour une équipe de 4 enseignants.

- Effectifs du niveau 4ème

Comme nous le craignons les effectifs du niveau 4ème sont à leur maximum avec 150 élèves à ce jour. Aucune marge de manœuvre n'est possible. Il est légitime de se demander ce qui se passerait en cas d'arrivée d'élèves sur notre secteur. Ce fut d'ailleurs le cas à cette rentrée où suite à un emménagement un 151ème élève nous a été affecté.

Nous ne pouvons que déplorer de n'avoir aucun recours en cas d'affectation d'un élève qui est du seul ressort des services de la DSDEN. Les seuils connus ne sont qu'indicatifs selon les services départementaux et académiques et peuvent être dépassés dans le respect des consignes de sécurité. Malheureusement, la taille des salles et la détérioration du climat scolaire induit par ces sur effectifs ne semblent pas être pris en compte.

Pour la rentrée 2024, les effectifs prévisionnels viennent d'être remontés :

6èmes	179	7 classes
5èmes	151	6 classes
4èmes	160	6 classes
3èmes	151	6 classes

Nous arrivons à un total de 641 élèves pour 25 classes en prenant en compte les montants de CM2 pour les futures classes de 6ème et la montée des élèves actuels pour les autres niveaux. Nous espérons que la DSDEN respectera cette année nos prévisions et nous affectera un nombre suffisant de classes pour que nos effectifs par classe ne soient pas comme cette année si important au détriment de nos élèves.

## 2) Questions des Représentants des Parents d'Élèves :

### Thème : Bâtiment

- *Qu'en est-il du projet de rénovation des bâtiments ?*
- *Le collège Panchon rentre-t-il dans le prochain lot des collèges qui seront rénovés ?*
- *Dans l'attente, est-ce qu'enlever les préfabriqués n'affecte pas l'accès à des salles lors du mauvais temps ? Même si, il y a moins d'élèves.*

A ce jour, nous n'avons aucune information quant à la restructuration de l'établissement dans son ensemble et son possible inscription au prochain PPS. Des travaux ont été réalisés pendant les vacances d'automne au niveau du préau. Malheureusement, les coûts actuels ne permettent pas de mener à leur terme ces travaux comme cela avait été envisagé au départ. L'insonorisation demandée a été refusée ; la reprise électrique et la peinture pourront faire partie d'une autre tranche.

Le départ des préfabriqués correspond à la baisse de nos effectifs. Cela nous supprime une salle de classe, une salle de permanence et surtout le foyer des élèves. Il a été déplacé vers le bâtiment central et un projet d'aménagement du « rond-point » est en réflexion.

### Thème : Cantine /Self

- *Existe-t-il une organisation de passage pour fluidifier l'arrivée des élèves ?*
- *Y a-t-il l'usage d'une carte ou d'un badge comme évoqué l'année passée ?*

L'entrée au restaurant scolaire est un point de tension quotidien. Le pointage a été revu pour accélérer le passage. Nous sommes passés d'un passage par niveau à un appel par classe. 2 AED sont affectés à cette tâche ainsi qu'un agent (plateaux et lavage des mains). Malgré cela, c'est encore le lieu de bousculades, d'énervement et de tensions. Nous ne nous expliquons pas l'attitude incontrôlable de certains élèves seulement régulée quand les CPE ou la Direction est présente.

Elèves et Parents ont été destinataires d'une information en ce sens et un affichage est présent pour indiquer l'ordre de passage. Mais les élèves continuent à s'agglutiner devant la porte sans raison

### Thème : Pause "récréation"

- **Matériel** : *Y a-t-il un projet d'achats de "matériels de jeux" pour les temps de pauses en plus des bancs... ?*
- *Quels sont les contrats, formations des surveillants (BPJEPS) ?*
- *Quelle est la demande de posture demandée entre les élèves et les surveillants (Vouvoiement...?)*
- **Casier** : *Est ce que les casiers ont tous une fermeture ? Est-ce qu'il y a un projet d'avoir un casier à partager à 2 par exemple ? pour l'ensemble des élèves ?*

Le foyer sera réouvert dès que ce sera possible en termes de personnels. Le second service civique a pris son poste aujourd'hui. Les jeux de société ou le matériel de cet espace est « géré » conjointement avec le FSE et une demande sera faite en ce sens au besoin.



Les AED sont recrutés niveau bac. Nous privilégions quand c'est possible des personnes qui se destinent à travailler avec des élèves. Notre situation géographique n'est pas propice au recrutement.

La posture demandée est celle requise par tous les adultes. Le respect mutuel est exigé mais non respecté par certains élèves. Le tutoiement est dans les pratiques et ne doit pas être une entrée à l'irrespect.

Les casiers ont été nettoyés et remis en service en début d'année. Ils sont attribués aux élèves de 6ème par paire. Nous n'aurons ni les moyens ni la place d'en fournir aux autres niveaux.

Thème Sanitaire :

- Accès aux toilettes : est-ce qu'il y a des "passages de surveillance" à proximité des sanitaires ?
- Comment peut-on répondre à des problèmes d'hygiène que des adolescentes rencontrent dans les sanitaires ?
- Que pouvons-nous mettre en place pour les aider à y faire face ?

1 AED est posté devant les toilettes à chaque récréation et pendant la pause méridienne. Elles sont nettoyées 3 fois par jour. Un distributeur de produits périodiques y a été installé. Nous déplorons encore le manque de civisme de certains.

Thème sujets sociétaux :

- L'association se porte volontaire afin de mettre en place des actions communes pour aborder ces sujets avec les parents et ou les élèves, comment peut-on vous aider ?

Une volonté de l'établissement de mettre en place des soirées d'informations thématiques à destination des Parents est présente. Il nous est possible de travailler ensemble.

Thème : projet voyage scolaire :

- Existe-t-il d'autres projets que les voyages scolaires de 5ème ?

Traditionnellement, les KOHLYMPIADES se clôturent par un voyage. Cette année, les 2 classes de 3A & 3B partiront du 21 au 24 mai à St Lary pour un séjour sportif et fédérateur. De nombreux projets sont menés tout au long de l'année : culturel, citoyen ou artistique...

Thème Sécurité Vélo :

- Est-il prévu un garage à vélo ?

Plusieurs constats :

il serait difficile de trouver de la place pour garer son vélo, surtout à 9h00.

Les vélos seraient les uns sur les autres

Et certains élèves s'amusent à dévisser les roues, la selle.

Nous sommes conscients que les garages à vélo ne sont pas suffisants surtout quand les vélos sont mal rangés. Une organisation des 2 garages a été mise en place. Le CD33 a été informé de ce manque de place mais aucun travaux d'agrandissement n'est d'actualité. Nous avons récupéré des racks au collège Dupaty qui vont être installés par notre OP. Les élèves n'ont pas le droit d'accéder à cette partie de la cour en dehors des horaires autorisés, ce qui devrait empêcher les incivilités constatées.

Un rangement pour les trottinettes a été installé mais n'est pas très utilisé pour l'instant.

Mme La Présidente ferme la séance à 19H50